

# La page de l'école

L'école du village, en plus des actions plus traditionnelles, est entrée dans l'ère de la classe numérique, avec un équipement tableau numérique et ordinateurs : un grand bond dans la modernité, financé par une subvention de 80 % de l'Etat, le solde restant à la charge de la municipalité.



Tout au long des premier et deuxième trimestres de 2011, les enfants ont bénéficié de nombreuses activités et sorties. En voici quelques exemples.

Mardi gras



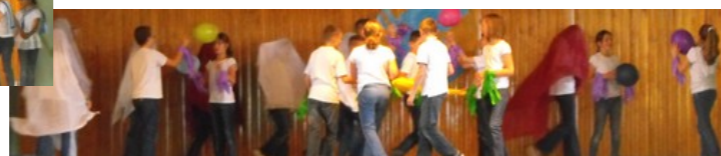
Visite au Musée Matisse



Visite au Familistère



Le 26 juin, la fête des écoles a clôturé l'année scolaire 2010/2011, même si les enfants ont encore quelques jours de « dur labeur » jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet.



Comme toujours, les petits de la maternelle nous ont enchantés, et les plus grands se sont produits comme des professionnels.



IPNS

# Le Petit Essignaquois



Commune d'Essigny le Grand

juin 2011

## Le mot du maire

Comme chaque année à cette époque, les beaux jours arrivent, du moins l'espérons nous !

Avec ces beaux jours, nombre de problèmes de voisinage surviennent, dus aux tontes de pelouse, barbecue, musique...

Je ne peux que vous recommander d'essayer de vivre en bonne harmonie avec vos voisins, ceci dans le respect de chacun. Mieux vaut discuter que de créer des conflits inutiles et vains.

De même, cette période est propice à la promenade de nos amis à quatre pattes qui doivent être tenus en laisse, plus particulièrement sur le terrain d'aventures réservé aux enfants. Il n'est pas concevable que ces derniers ne puissent jouer sur cet espace qui leur est réservé à cause des déjections canines.



Je vous remercie de votre compréhension et

je souhaite de bonnes vacances à tous.



Philippe GRZETICZAK

## Sommaire

- ☞ Le mot du maire
- ☞ Les étangs du village
- ☞ La vie communale
- ☞ Horaires mairie et APC
- ☞ Programme manifestations 2ème semestre 2011
- ☞ Etat civil
- ☞ Suite des Promenades de Ch. POETTE. —Essigny le Grand
- ☞ La vie associative
- ☞ La page de l'école

## LES ETANGS DU VILLAGE

De nombreux habitants du village ne connaissent pas les étangs du village, sur la route d'Urvillers. Pourtant, le site possède beaucoup de charme. Au soir d'une chaude journée d'été, allez flâner autour des bassins, à la fraîcheur des arbres ; si vous êtes suffisamment silencieux, vous pourrez entendre quelques cris de hérons et apercevoir une nichée ou admirer la flore spécifique.



De nos jours, on peut considérer que l'ensemble est assez modeste, mais au moyen âge, la source qui alimente les étangs était plus abondante, ce qui avait permis la construction d'un moulin à eau à partir de 1150, appartenant à l'Abbaye de Consommès.

Depuis début 2010, la gestion du site est assurée en direct par la municipalité, avec la participation de quelques passionnés qui ont organisé un premier weekend end pêche, très ensoleillé, les 7 & 8 mai. Les différents participants à ces journées ont largement apprécié le calme et la convivialité.

Une précision : une partie des étangs appartient à la commune et le reste à plusieurs propriétaires privés. Il convient donc de respecter les lieux.



# C'était la fête....

Le week end du 25 et 26 juin, jours de la fête communale, a été très chargé dans la commune :



Remise des dictionnaires par le maire aux enfants de CM2 partant en sixième, suivie de la remise d'un chèque de 1 500 € offert par l'association Du côté de l'Ecole aux membres enseignants.



La fête de l'école s'est terminée par un pique nique toujours organisé par l'association Du côté de l'Ecole

Le 25 après midi, c'était au tour des cyclistes de faire leur entrée dans les rues du village, pour la course organisée par Le Braquet.



Le dimanche, traditionnel jour de brocante



Pastel de la ferme dite de la « SIAS » réalisé par . SERRA.

Une exposition de peintures réalisées par des artistes locaux se tenait salle des jeunes. Une expérience qui demande à être renouvelée l'année prochaine.



Et pour finir, quelques images de la brocante, animée par les Stimulants l'après midi.



L'association **Jeux de Scène** présentait son spectacle de fin d'année mercredi dernier. Nous espérons retrouver Angélique et sa bande pour l'année prochaine.

Le théâtre n'est pas seulement un loisir. Apprendre un texte, à se mouvoir sur scène, à se coordonner avec d'autres acteurs, à gérer son stress, tout ceci aide les enfants à acquérir des compétences d'expression et de communication, ce qui leur sera utile dans la vie d'adulte.



Leçons de vie, études de comportement, formation de l'esprit, voilà ce que le théâtre est en mesure de nous donner.



L'art et la Manière présentait son 3ème spectacle, Dessine moi un bonbon, spectacle très coloré et entraînant, contant l'histoire d'une petite fille, perdue dans un monde imaginaire et farfelue.



Quelques uns des personnages du spectacle ...



L'Art et la Manière organise la brocante prévue le 18 septembre. Réservation au 06 65 26 35 74 ou

# La vie communale

Extraits des procès-verbaux des réunions du conseil municipal, voici les points saillants des mois de janvier à juin 2011 :

## Réunion du 26 janvier

### **Proposition Achat d'un camion benne**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le camion benne de la commune est vétuste et dangereux et qu'il est indispensable de le changer. 3 concessionnaires ont été consultés : le meilleur devis étant de chez RENAULT pour 25 000 € TTC.

Le conseil municipal accepte le devis et décide l'achat du camion dès que le budget primitif 2011 sera voté. Cet achat sera financé par un emprunt.

### **Construction d'un dortoir**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un nouveau devis concernant la construction d'un nouveau dortoir pour les enfants de maternelles. Le montant du devis s'élève à 29 136.41 € HT soit 34 847.20 € TTC, (sans travaux d'électricité).

Après étude, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le devis, autorise le maire à le signer et à ouvrir les crédits au budget primitif 2011 à l'article 2313 « Constructions » pour 34 847.20€TTC.

Les demandes de subventions (DETR & réserve parlementaire) seront sollicitées dès que les nouvelles règles concernant la circulaire D.E.T.R (ancienne D.G.E) seront connues

### **Demande de subvention classe de neige— collège Moy de l'Aisne**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de subvention pour le départ de 13 enfants de la commune pour la classe de neige de janvier 2011 du collège de Moy de l'Aisne.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser 75 € par enfant, soit au total 975.00 €.

Les crédits sont ouverts à l'article 6574 « subvention de droit privé » Adopté à l'unanimité.

### **Demande de subvention voyage du collège de Moy de l'Aisne**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu une demande de subvention pour le départ de 6 enfants de la commune pour un voyage linguistique en Allemagne, émanant du collège de Moy de l'Aisne. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser 60 € par enfant. Soit au total 360.00 €.

Les crédits sont ouverts à l'article 6574 « subvention de droit privé »

### Instauration d'une règle pour les demandes de subventions pour les voyages scolaires

Considérant l'augmentation des demandes de subvention pour des voyages scolaires, après réflexion, le Conseil municipal adopte à l'unanimité la règle suivante :

"Si la demande de subvention, destinée à aider les enfants du village à participer à des classes de neige, linguistiques ou autres, est justifiée, le conseil municipal attribuera une subvention de 25 % du montant du coût du séjour, avec un plafond maximum de 75 € qui ne pourra être dépassé."

### Adhésion 2011 aux Chemins de Picardie

Le Conseil municipal décide d'adhérer aux Chemins de Picardie en 2011 pour 50 euros. Les crédits seront ouverts à l'article 6574 «subvention de droit privé ».

### Réunion du 10 mars

#### Achat d'un drapeau et demande de subvention ONAC et réserve parlementaire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de remplacer l'un des drapeaux des Anciens Combattants en mauvais état.

Le maire a reçu un devis de la société DOUBLET : le montant du devis : 1 058.02 € HT, soit 1 265.39 € TTC

Le conseil municipal accepte l'achat du drapeau pour un montant de 1 265.39 € TTC et décide d'ouvrir les crédits au budget 2011 à l'article 2188 « Autres immobilisations corporelles »

Une demande de subvention sera faite auprès de la réserve parlementaire et une autre auprès de l'office national des anciens combattants.

### Attribution subventions 2011

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide d'attribuer :

Le Braquet	Essigny le Grand	400
Football	Essigny le Grand	1200
Les 10 kms	Essigny le Grand	900
Le club des loisirs	Essigny le Grand	300
Le Taï Jitsu	Essigny le Grand	1 200
Siberian HUSKY	Essigny le Grand	150
Gym tonic	Essigny le Grand	150
SAAT	Moy de l'Aisne	100
Coopérative scolaire	Essigny le Grand	1 200
UNC	Essigny le Grand	500
Basket Essigny – Saint Martin	Saint Quentin	1 000

## SAINT-QUENTIN ENTR'AIDES

Vous rencontrez des difficultés temporaires, vous pouvez contacter St-Quentin Entr'Aides, association située à Saint-Quentin.

L'association a créé différents outils d'aide à la réinsertion, dont l'épicerie sociale où vous pouvez bénéficier d'une aide alimentaire moyennant une participation financière minime, participer à divers ateliers : cuisine, couture, parents/enfants ...., et également orientation vers l'emploi.



Vous pouvez vous adresser auprès de l'assistante sociale de secteur (permanences lundi après midi à Moy de l'Aisne) et directement auprès de l'association :

Cité de la solidarité, chemin de Lehaucourt à Saint-Quentin  
03 23 67 97 52 sq.entraide.assoo@orange.fr

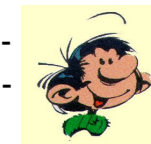
L'association recherche également des bénévoles pouvant s'investir et participer au projet de l'association.

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'ESSIGNY LE GRAND

La bibliothèque vous accueille au 7, rue de Flandres (1er étage) :

- ☞ tous les vendredis de 17 h 30 à 19 h
- ☞ Le 2ème et 4ème mercredis de 16 à 18 h.

A votre disposition, environ 2 450 livres : Romans, policiers, science fiction, histoire, société, bandes dessinées enfants et adultes, documentaires... et bien d'autres.



Grâce à l'aide financière de la mairie, nous pouvons acquérir les nouveautés parues dans l'année.

Enfin la bibliothèque départementale de prêt de l'Aisne (BPD, notre partenaire, permet un renouvellement d'environ 250 livres tous les 6 mois .Il vous est possible de commander ou réserver des documents en consultant leur catalogue général sur le site : [www.bdp.cg02.fr](http://www.bdp.cg02.fr) (ou en faire la demande directement à la bibliothèque).



Vous pouvez emprunter le nombre de livres désirés pour un délai de 2 mois. Respectez les dates de retour, car d'autres lecteurs les attendent peut être surtout s'il s'agit de nouveautés.



## Retour sur les 10 km

Voici un petit compte-rendu de la course des 10 km

Bilan : 130 enfants, record battu : nous ne sommes allés jamais au dessus de 100.

Sur le 5 km : 68 coureurs dont 9 ont participé en couple. Ils se sont vus remettre un cadeau souvenir de la course.

Quant au 10 km, 280 inscrits, 257 classés, quelques uns ont abandonné vu la chaleur. Comme d'habitude beaucoup de monde dans les rues ou à sortir de chez eux pour encourager au passage des coureurs sous une chaleur terrible.



Le record n'est pas battu, la chaleur a dû handicaper les coureurs et une partie du parcours avec des cailloux n'a pas du faciliter leur lancée. Le gagnant (catégorie espoir) est champion de France du semi-marathon de France (21 km), il est licencié à Hirson.



Essigny le Grand est le 1er d'une longue série de rendez vous les vendredi soir pour se retrouver entre amis et participer à leur sport favori.

## ANC & SNG (Association des Anciens Combattants)

Les membres de l'association de la commune se sont rendus le 5 mai au Musée de la Résistance et de la Déportation à Fargniers. Ce musée retrace en documents et matériels les tristes heures de la guerre 1939/45.

Un hommage particulier avec des faits précis est rendu aux résistants en général et à ceux de notre région en particulier.

Une exposition retrace le parcours des déportés, avec de nombreux témoignages des cruautés qu'ils ont subies avant d'être exterminés pour la plupart.



Il est important que ce genre de musée continue d'exister pour les générations présentes et à venir. La mémoire se transmet, il y a des faits qu'il ne faut pas oublier.



Le 2 juillet, l'association organisait un barbecue, moment de convivialité entre les membres.

SPA	LAON	100
Papillons blancs	Saint Quentin	100
Aéromodélisme	Essigny le Grand	150
Ligue contre le cancer	Saint Quentin	200
Prévention routière	LAON	150
Grande parade	Moy de l'Aisne	240
Groupe folklorique picardie	Saint Quentin	100
L'art et la manière	Essigny le Grand	150
Jeu de scene	Essigny le Grand	150
C.O.S des employés communaux	Essigny le Grand	3 500
Souvenir Français	Saint Quentin	100

## Vote des 3 taxes locales

Le Conseil Municipal après avoir délibéré du taux des 3 taxes directes locales décide de retenir les taux suivants pour 2011 :

- ⇒ Taxe d'habitation : 12.04%
- ⇒ Taxe foncière bâtie : 12.30%
- ⇒ Taxe foncière non bâtie : 24.51 %

## Questions diverses

- Le Conseil accepte la proposition du maire de ne pas augmenter les tarifs de cantine garderie en 2011 ni le tarif des locations de salles
- M. le Maire informe qu'il a reçu le rapport d'expertise de la Sté HUBAU concernant les rejets de poussières ; le dossier est consultable en Mairie.

## Réunion du 24 mars

### Choix d'un prestataire pour l'organisation du centre aéré

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de retenir un prestataire pour l'organisation du centre aéré en juillet 2011. Le maire a demandé à deux organismes de lui fournir un projet éducatif et un devis pour cette prestation :

- ⇒ - « Centre social culturel » de Moy de l'Aisne - montant restant à la charge de la commune 3 880 € sur une base de 70 enfants (36 € par semaine et par enfant)
- ⇒ association « Vacances Plurielles Aisne » -siège social Itancourt - montant restant à la charge de la commune : 11 500 € sur la base de 70 enfants (17 € par jour et par enfant).

Le Conseil Municipal après réflexion et étude des deux projets décide à l'unanimité :

- ⇒ de retenir la 1ere proposition du Centre Social Culturel de Moy de l'Aisne
- ⇒ d'autoriser Mr le Maire à signer la convention entre la commune et le Centre Social Culturel pour organiser le centre aéré au mois de juillet

Les crédits seront ouverts au 6574 « Subvention de droit privé » lors d'une prochaine réunion de Conseil Municipal puisque le devis est basé sur le nombre d'enfants.

12 avril 2011

### Approbation présentation de l'appel à projet Chemins de Picardie

M. TASSART, remet aux membres du conseil un dossier nommé « Réponse appel à projet Chemins de Picardie » et en fait une présentation.

Il présente également le budget qui se chiffre à 10 942.70 €, dont 80 % subventionné par la Région et le FEADER. Pour finir dans le cadre du projet nécessitant une action de communication, il propose de nommer les rues dans le nouveau lotissement par des noms d'arbres.

Le Conseil Municipal adopte :

- ☛ Le budget
- ☛ Le projet de nomination des rues dans le nouveau lotissement.

### Création d'une commission chemins

Après la présentation de la réponse appel à projet chemins de Picardie par M. TASSART, le Maire propose de créer une commission chemins (Mme BARJAVEL T., MM TASSART JL, DEHAME E., DORDAIN P., DELAPLACE JC, BRISSE JP. Le Conseil Municipal décide d'autoriser et approuve la création de la commission chemins.

### Achat d'un soubassement étuve pour la cantine

Le Maire informe le conseil municipal que le nombre d'enfants mangeant à la cantine est croissant. Le four actuel devenant trop petit pour chauffer les quantités, il propose d'acheter une étuve afin de faire réchauffer les repas. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acheter une étuve pour 1 865.76 € TTC, les crédits sont ouverts à l'article 2188 « Autres immobilisations corporelles »

### Annulation de la délibération du 10 mars 2011 concernant le vote des 3 taxes locales

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu le document Etat 1259 -2011 le 29.03.2011. Compte-tenu des nouvelles bases données par la Trésorerie Générale, les taux qui ont été votés le 10 mars 2011 doivent être annulés.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'annuler la délibération du 10 mars 2011 concernant les 3 taxes locales enregistrée par le représentant de l'ETAT le 16.03.2011.



**ECOLE DE DEFENSE  
TAÏ-JITSU  
D'ESSIGNY-LE-GRAND**



La Coupe du Samouraï s'est déroulée cette année le dimanche 12 Décembre 2010 et le dimanche 20 mars à Compiègne. Cette compétition se déroule sur deux journées.

Les compétiteurs sont notés, et en fonction de la moyenne des deux notes, on leur remet un écusson de Samouraï de bronze, d'argent ou d'or.



La Coupe de Picardie de Taï-jitsu a eu lieu à Compiègne le 26 Février.

Le Club a ramené 21 podiums dont 6 titres de Champions de l'Aisne et vainqueur de la Coupe de Picardie; ce qui en fait donc le Club le plus récompensé de la région lors de cette compétition.



### La Coupe de France de Taï-Jitsu



Le club a participé comme chaque année à la **Coupe de France de Taï-jitsu**. Cette année, elle a eu lieu à Istres les 23 et 24 Avril 2011. Chaque participant a fait très bonne figure, tout le monde a représenté et défendu les couleurs du club comme celles de la Picardie, et malgré quelques situations hasardeuses de la compétition, on pourra souligner l'esprit combatif de chacun, et le bon comportement.



Le club a ainsi ramené deux médailles de bronze: La première est celle de **Thibault Legrand** en catégorie 'Séniors individuels, ceinture marron à noire'. La seconde est celle obtenue en 'équipe avenir' par **Dorian Courbe et Dylan Cadaze**.

**Félicitations à l'ensemble des compétiteurs.**

Le club a fait un gros effort de participation aux frais de déplacement et remercie aussi les parents d'en avoir fait autant pour permettre à leurs enfants de participer.

L'assemblée générale des électeurs a ensuite procédé à l'élection d'un comité directeur composé de 10 membres, soit :

Laurent BIDEAUX, Pascal CARRIER, Philippe GALAUP, Philippe GRZEZICZAK, Sophie GRZEZICZAK, Bernard MABILLE, Frédéric MAGNIER, Cédric MARLIER, Jean François PUCHAUX, Jérémie ROUSSELLE

Ce comité a procédé à l'élection des membres du bureau, soit :

Présidente : Sophie GRZEZICZAK  
Vice-président : Philippe GRZEZICZAK  
Secrétaire : Cédric MARLIER  
Secrétaire adjoint : Bernard MABILLE  
Trésorier : Bernard MABILLE  
Trésorier adjoint : Philippe GALAUP



En ce qui concerne les perspectives de la saison 2011/2012, il a été prévu de réengager dans la mesure des possibilités une équipe « Découverte » U6/U7, une équipe « Evolution » U8/U9 une équipe U10/U11 (obligation liée à la présence de l'équipe sénior en promotion de 1<sup>ère</sup> division) dans la mesure du possible, une équipe sénior B évoluant en 3<sup>ème</sup> division (travail en cours) une équipe sénior A évoluant en promotion de 1<sup>ère</sup> division avec pour objectif le maintien, voire la montée, avec un renforcement de l'équipe par de nouvelles recrues.

Aucune autre question particulière n'étant posée, la réunion s'est poursuivie par la remise d'une coupe au meilleur supporter du club, présent à tous les matchs par tous les temps, Tom HERPIN, le petit garçon de Sébastien et Julie. Des médailles ont ensuite été remises à tous les joueurs des équipes de jeunes pour les féliciter de leur bonne saison.

Les deux dernières journées, programmées les dimanches 29 mai (déplacement à Sinceny) et le 5 juin (à Essigny contre Vendeuil) ont confirmé la montée en promotion de première division des séniors.

L'Assemblée générale du 11 juin a été suivie du barbecue annuel de fin de saison au stade.

Le recrutement pour la saison prochaine, notamment chez les jeunes à partir de 5 ans, est entamé.

Pour tout renseignement, contacter S. GRZEZICZAK—sophie.grz@hotmail.fr

Pour plus d'infos, aller sur :  
<http://fceg.footeo.com>



### Vote des 4 taxes directes locales

Le Maire présente l'ETAT 1259 au Conseil Municipal :

Nouveaux taux de référence 2011 :	Taux votés en 2010
Taxe d'habitation :	16.11% 11.81 %
Taxe foncière bâti :	12.06% 12.06 %
Taxe foncière non bâti :	25.20% 24.03 %
CFE :	12.10% 12.10 %

Le Conseil Municipal est surpris par les nouveaux taux de référence donnés par l'Etat qui laisse apparaître de gros écarts. Le Maire explique que la différence majeure s'applique sur le taux de référence de la taxe d'habitation. Le Conseil Général a baissé son taux de référence pour l'ensemble du département et la différence est affectée sur le taux de chaque commune. Toutefois, cette nouvelle répartition ne doit pas entraîner d'augmentation pour les habitants.

Après débat, le Conseil Municipal décide d'adopter les taux proposés par l'Etat.

### Vote du Compte Gestion.

Suite aux explications de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le détail des opérations et les résultats du compte de gestion 2010 qui s'expriment de la manière suivante :

**Résultat de l'exercice 2010 :**

Investissement : + 43 106.62€ - Fonctionnement : + 23 945.99€

**Résultat de clôture 2010 (cumulé) :**

Investissement : - 6 927.78€ Fonctionnement : + 131 766.98€

### Vote du Compte Administratif.

*Le maire quitte l'Assemblée et laisse la présidence à Mr FAUQUET*

Suite aux explications de Monsieur FAUQUET, le Conseil Municipal après avoir délibéré approuve le détail des opérations et les résultats du compte administratif qui s'expriment de la manière suivante :

**Résultat de l'exercice 2010 :**

-Investissement : +43 106.62€ - -Fonctionnement : +23 945.99€

**Résultat de clôture 2010 (cumulé) :**

-Investissement : - 6 927.78€ - -Fonctionnement : + 131 766.98€

Le Conseil Municipal décide l'affectation des résultats de la manière suivante :

001 Besoin d'investissement reporté :	- 6 927.78€
002 Excédent de fonctionnement reporté :	+101 392.68€
1068 En réserves en investissement :	+ 30 374.30€

**Le Maire reprend la Présidence**

**Vote du Budget Primitif 2011**

Le Maire présente le budget primitif 2011 qui se décompose de la manière suivante :

Section de Fonctionnement :	645 893 €
Section d'Investissement :	111 475 €

Le Conseil Municipal approuve et adopte le budget à l'unanimité.

**Achat et installation de panneaux signalétiques et demande de subvention dans le cadre des amendes de police**

Le Maire propose au Conseil Municipal d'acheter des panneaux signalétiques. Il a reçu un devis de « Laporte service » pour 2 225.27€ HT soit 2 661.42€ TTC.

Le Conseil Municipal décide d'autoriser le Maire à signer le bon de commande pour l'achat de panneaux de signalétiques.

Les crédits sont ouverts au budget à l'article 2152 « Installations de voirie » pour 2661.42€ TTC

Le Conseil Municipal décide d'effectuer une demande de subvention dans le cadre des amendes de police à hauteur de 40%.

**HORAIRES OUVERTURE MAIRIE****DU 1 AU 12 AOUT 2011**

LUNDI		14H – 16H
MARDI	10H – 12H	14H – 16H
MERCREDI	10H – 12H	14H – 16H
JEUDI	10H – 12H	14H – 16H
VENDREDI	10H – 12H	14H – 16H

**HORAIRES OUVERTURE MAIRIE****DU 16 AU 26 AOUT 2011**

LUNDI		14H – 16H
MARDI		14H – 16H
MERCREDI		14H – 16H
JEUDI		14H – 16H
VENDREDI		14H – 16H



# La vie associative

**CLUB DE FOOTBALL**

Secrétariat : 11 rue du Château d'eau 02440 CLASTRES  
 ☎ 03.60.57.75.81 – 06.22.13.33.35  
 Email : cedmarlier@hotmail.fr

Durant toute l'année, le foot club anime les week-ends au cours des différents matchs qui s'y déroulent.

L'assemblée statutaire a été l'occasion de faire un bilan complet :

**Extrait Compte rendu de l'assemblée générale du F.C. ESSIGNY LE GRAND le 11 juin 2011**

La présidente, Sophie GRZEWICZAK a ouvert la séance par des remerciements faits à la municipalité, aux sponsors, aux parents des équipes de jeunes, aux dirigeants, aux joueurs et à leurs conjointes ainsi qu'à tous les bénévoles du club.

Le trésorier du club a ensuite présenté les comptes de l'exercice clos. Bilan ne faisant pas l'objet de questions particulières et par conséquent approuvé par l'assemblée.

La présidente a ensuite donné la parole au responsable de chaque équipe afin de faire le bilan sportif de la saison écoulée :

L'équipe des U6/U7 encadrée par Cédric MARLIER et Laurent BIDEAUX a eu des résultats satisfaisants pour un effectif qui se connaissait peu au début de la saison. Les perspectives semblent intéressantes pour la saison prochaine.

L'équipe des U8/U9, encadrée par Jean François PUCHAUX et Jérémie ROUSSELLE a donné beaucoup de satisfactions durant la saison. Beaucoup de nouveaux joueurs, beaucoup de travail, belle évolution au cours de la saison.

L'équipe seniors, encadrée par Frédéric MAGNIER, termine 1<sup>ère</sup> de son groupe en 2<sup>ème</sup> division, meilleure attaque, 2<sup>ème</sup> défense du groupe D. Objectif atteint avec le retour du club en promotion de 1<sup>ère</sup> division. L'entraîneur souligne la très bonne ambiance dans le groupe avec une parfaite intégration des nouvelles recrues. Il souhaite le renforcement de l'équipe avec l'arrivée de nouveaux joueurs la saison prochaine. Objectif : maintien en fin de saison en championnat et bon parcours en coupes.



A propos de la chaussée Brunehaut qui traverse Essigny-le-Grand, le même auteur nous apprend, dans l'ouvrage que nous venons de signaler, qu'un titre de l'an 1304 d'un cartulaire de St-Quentin, donne à cette voie le nom de Cauchie. « *Quatre septiers quarante deux vergues tenant à la terre de Jehan de Castres à le Cauchie du Bouch... à le cauchie du Bouch trois mencaudées et dix neuf vergues... à le cauchie du Bouch et chiune sestrelées cinquante vergues tenant à la terre de Cappelains... desseure le cauchie du Bouch trois sestrelées soixante trese vergues, tenant à la terre de le grant Hotellerie* ».

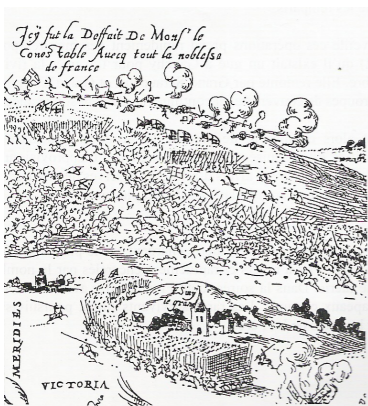
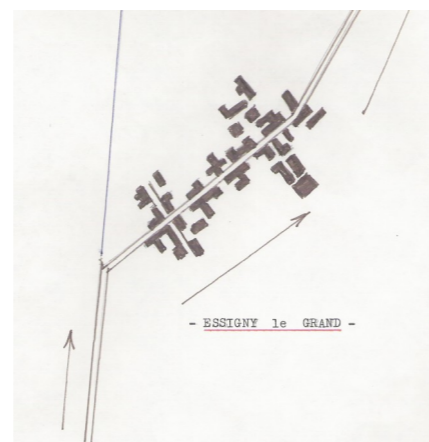
Dans un autre cartulaire, un titre mentionne en ces termes la Chaussée d'Essigny : « *... item à la Roye ou Pasture (de Grugies) que on dit la grant cauchie d'Essigny... primes à la dite grant cauchie, quinze séptiers environ.* »

Dans une lettre en date du 31 octobre 1745, adressée à l'abbé Peitavy, l'abbé Leboeuf s'exprime ainsi au sujet de cette chaussée :

« *au sortir de notre ville, je suivis la route romaine militaire, telle à peu près que je me l'étais figurée entre Saint-Quentin et Condren. C'est véritablement celle dont il est parlé dans l'Itinéraire d'Antonin. Elle passe à travers le village d'Essigny où elle est cause que la rue de ce village est large et comme tirée au cordeau. Elle passe aux approches de Liès où elle est interrompue à cause d'une petite rivière où est le canal et qu'on a remonté jusque dans un bois, car de là, elle va droit à Condren où il y a une lieu et demie.* »

Parmi les documents assez nombreux qui se trouvent aux Archives de l'Aisne sur Essigny le Grand, il faut mentionner tout particulièrement ceux qui remontent aux années 1298, 1299 et 1317.

Il s'agit de la nomination du maître d'école et du porteur d'eau bénite. L'affaire avait une grande importance à cette époque, et ceux qui prétendaient avoir le droit de nomination entendaient le maintenir envers et contre tous.



A Essigny le Grand, il y avait désaccord à ce sujet entre le curé du village, un nommé Anselme, et le prieur de Vendeuil, un doyenné dont Essigny fait partie autrefois. On discuta longtemps sans parvenir à s'entendre ; finalement, le prieur et le curé prirent la résolution de demander à l'officialité de Noyon de prier le doyen de la chrétienté de Vendeuil et Clarembaud Bouchele, bailli d'Essigny, d'examiner l'affaire et de dire à qui appartenait au prieur ou au curé, le droit de nommer le maître d'école et le porteur d'eau bénite.

## HORAIRES OUVERTURE AGENCE POSTALE COMMUNALE

DU 18 AU 22 ET DU 25 AU 29 JUILLET 2011

LUNDI		15h-17h45
MARDI		15h-17h45
MERCREDI		15h-17h45
JEUDI		15h-17h45
VENDREDI		15h-17h45
SAMEDI		8h45-11h15

## HORAIRES OUVERTURE AGENCE POSTALE COMMUNALE

DU 1 AU 6 AOUT 2011

LUNDI		14h-15h45
MARDI		14h-15h45
MERCREDI		14h-15h45
JEUDI		14h-15h45
VENDREDI		14h-15h45
SAMEDI		8H45-11H15

## HORAIRES OUVERTURE AGENCE POSTALE COMMUNALE

DU 8 AU 27 AOUT 2011

LUNDI	8H45-11H45	
MARDI	8H45-11H45	
MERCREDI	8H45-11H45	
JEUDI	8H45-11H45	
VENDREDI	8H45-11H45	
SAMEDI	8H45-11H15	

**Durant la période des congés, les horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale sont modifiés.**

**Du 5 au 24 septembre, l'Agence Postale Communale sera ouverte du lundi au vendredi de 16 à 17 h 45, durant les congés de l'agent qui sera remplacée par l'agent de Vendeuil.**

## Programme des manifestations juillet à décembre 2011

Calendrier sous réserve, certaines dates sont susceptibles d'être modifiées. Vous pouvez consulter le site internet pour la mise à jour : [www.essignylegrand.fr](http://www.essignylegrand.fr) ou les journaux.

- 3 juillet 18 h ANC—Repas champêtre—stade
- 13 & 14 juillet Fête nationale - stade
- 18 septembre Brocante organisée par l'Art et la Manière
- 1<sup>o</sup> octobre soirée Théâtre—salle des fêtes
- 8 octobre Loto COS—salle des fêtes
- 5 novembre Repas CCAS
- 11 novembre Commémoration Armistice de 1918, suivie du repas de l'UNC
- 19 novembre Marche du Beaujolais organisée par les 10 KM
- 26 novembre Marché de Noël organisé par Siberian Husky Club—salle des fêtes
- 3 décembre Loto organisé par le Tai Jitsu Club—salle des fêtes
- 9 au 12 décembre Téléthon
- 17 décembre Fête de Noël des enfants—salle des fêtes
- 31 décembre Repas de la St Sylvestre—Foot ball club—salle des fêtes

## Etat civil

Janvier à juin 2011 :

⇒ Décès :

- ☛ Alain SZCZEPANIAK le 21.06.2011
- ☛ Henri GRESELLE le 09.03.2011
- ☛ Eric FOUYER le 10.06.2011

E. Fouyer n'habitait plus le village, mais nombre d'habitants se souviennent de son implication et sa gentillesse en qualité de président du Braquet pendant de nombreuses années.

⇒ Naissance :

- ☛ Maximilien LECUYER le 04.06.2011,
- ☛ Emma TROCME le 19.05.2011,
- ☛ Calista BERTOLOTTI le 04.02.2011,
- ☛ Théophile BERTON le 26.01.2011



⇒ Mariage :

- ☛ Julie HARDY et Nicolas LACROIX le 23 avril 2011
- ☛ Priscilla CLIN et Jérôme LECUYER le 25.06.2011

## Suite des « Promenades autour de Saint-Quentin, Essigny le Grand » par Charles POETTE Société Académique de Saint-Quentin

En outre des fermes du Fay et de la Manufacture, il y a à Essigny-le-Grand, dans l'intérieur du village, d'importantes exploitations agricoles parfaitement dirigées. On y voit aussi de belles maisons, des habitations confortables, vastes, spacieuses, construites en pierres et briques, et couvertes d'ardoises. Toutes témoignent du bon goût et de l'aisance des habitants. Dans la rue principale, la plupart des maisons ont leur façade sur la rue. Elles sont propres, bien tenues, et font honneur à leurs propriétaires. On y voit aussi dans le village de beaux jardins plantés d'arbres fruitiers en plein rapport.



Le territoire d'Essigny-le-Grand se compose de 1 329 hectares. Il est signalé depuis longtemps comme l'un des plus fertiles des environs de Saint-Quentin. Il était autrefois couvert de pommiers produisant souvent des récoltes abondantes qui ajoutaient encore à la richesse du pays.

La population du village est active, courageuse, intelligente et patriote. Pendant la guerre de 1870-71, les soldats français y ont toujours été accueillis avec empressement. Dans la journée du 18 janvier 1871, et pendant la nuit qui précéda la bataille du lendemain, les habitants se multiplièrent pour les aider, pour les nourrir et leur faire oublier leurs fatigues. Malheureusement, ils furent obligés de s'éloigner dans la nuit pour se rendre à leur poste de combat, et le 19 janvier au matin, l'ennemi entra à Essigny.

Dans son introduction à l'Histoire Générale de la Picardie, Dom Grenier dit que les noms d'Essigny-le-Grand et d'Essigny-le-Petit ont beaucoup d'analogie avec celui d'Isis, la déesse égyptienne, sœur et femme d'Osiris qui avait un temple à Soissons, au temps des Romains.



Cadastre  
Napoléon

